

## MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE HAUTS-DE-FRANCE DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France

à

Métropole Européenne de Lille 2, boulevard des Cités Unies 59040 Lille Cedex

(plu@lillemetropole.fr) (trouvet@lillemetropole.fr)

Lille, le 24 août 2021

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur le projet de modification du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole Européenne de Lille (59), N° d'enregistrement Garance : 2021-5439

Monsieur le Président,

Vous avez saisi le 10 mai 2021 l'autorité environnementale pour avis sur le projet de la modification du document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du Nord et DREAL Hauts-de-France